

Masque obligatoire à Peyre en Aubrac



Un arrêté préfectoral du 3 février rend obligatoire le port du masque à partir de 11 ans sur tout le territoire de la commune jusqu'au 28 février.

Cette mesure fait suite à la forte augmentation du nombre de cas de COVID-19 à Peyre en Aubrac.

L'arrêté ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation.

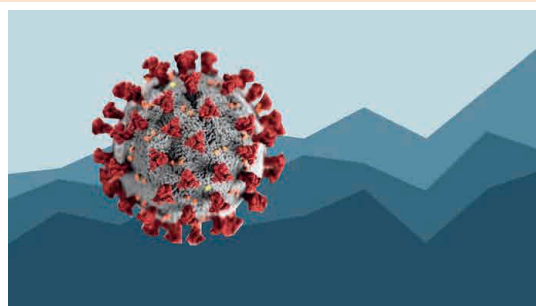
Par ailleurs, le maire de Peyre en Aubrac, appelle chacun à la plus grande vigilance quant au respect des gestes barrières.

Campagne de dépistage du COVID-19

Une campagne de tests de dépistage du COVID-19 se déroulera à Aumont-Aubrac le **vendredi 12 février de 8h30 à 13h au centre socioculturel.**

Le test est ouvert à tous et gratuit. Pensez à vous munir de votre carte vitale.

Cette campagne est organisée par la Préfecture de Lozère, l'Agence Régionale de Santé, la Croix-Rouge et la Commune de Peyre en Aubrac.



École J. A. Dalle : Ski de fond à Nasbinals

Les élèves des classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 de l'école publique Jean Augustin Dalle sont allés vendredi 29 janvier à la station du fer à cheval de Nasbinals pour y pratiquer le ski de fond.

Ils ont pu s'initier aux joies de la glisse. Les plus jeunes ont participé à des ateliers sous forme de jeux pour apprendre à se positionner, à développer leur équilibre, à coordonner leurs gestes pendant que les



plus grands s'aventuraient sur les pistes et apprenaient à contrôler leur glisse, à changer de direction et à freiner.

Malgré les chutes et la fatigue, les sourires étaient sur tous les visages en fin de journée autour d'un bon chocolat chaud.

L'école remercie la société du sou qui a financé cette journée ainsi que les parents accompagnateurs qui ont tous été agréés par notre conseiller pédagogique en EPS. Deux autres sorties ski sont prévues, espérons que la neige soit encore au rendez-vous !

Bilan 2020 pour l'association des commerçants d'Aumont-Aubrac



Ce second semestre de l'année 2020 fut si particulier, si inédit, si compliqué à gérer, notamment pour le monde associatif et le monde économique :

Face à cette situation, nous avons pu compter sur le soutien de la population au quotidien, des résidents permanents comme des résidents secondaires ainsi que touristes de passage. Nous tenions à les remercier.

Pendant cette saison estivale, les commerçants et artisans ont mis en place les mesures sanitaires nécessaires pour accueillir leurs clients le mieux possible et pour travailler en toute sécurité.

Les nouvelles prestations, mises en place lors du premier confinement ont été maintenues lors du second, comme les plats ou menus à emporter, « click and collect » ou les livraisons à domicile, afin de rester au plus près des clients. Nous saluons ceux qui ont pris des initiatives dans ce sens, afin de passer cette période difficile et nous apportons tout notre soutien aux bars et restaurants, en souhaitant qu'ils puissent réouvrir rapidement.

En raison du désistement de plusieurs exposants et du mauvais temps, nous avons dû annuler la 12ème édition de la Foire aux champignons.

L'apéritif des nouveaux arrivants sur Peyre en Aubrac n'a pas pu se dérouler en cette fin d'année. Néanmoins, nous lancerons les invitations sur les deux années 2020 et 2021 pour l'année prochaine. Ainsi, si vous vous êtes installés sur Peyre en Aubrac lors de ces deux années, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie.

Ce second semestre fut une période où le travail collectif et collaboratif a été important :

Avec la CCI Lozère, la commune de Peyre en Aubrac et la communauté de communes des Hautes Terres de l'Aubrac, pour soutenir les acteurs économiques fermés et/ou restreints dans leur activité.

Avec le Comité des fêtes aumonais, lors des marchés nocturnes des 23 juillet et 13 août et l'élargissement des horaires d'ouvertures des magasins et où notre association a financé l'intervention du groupe musical.

Avec le Comité des fêtes aumonais, le Foyer rural de la terre de Peyre, et Ensemble pour Peyre en Aubrac, lors de la mobilisation pour accentuer les décorations de Noël de notre commune.

Avec la commune de Peyre en Aubrac et le bureau d'Aumont-Aubrac de l'office de tourisme de l'Aubrac Lozérien, pour monter le dossier de renouvellement du label «Village étape».

Avec le PNR Aubrac, pour l'élaboration et la présentation aux institutionnels de la nouvelle stratégie touristique de l'Aubrac..

Avec le CCAS de notre commune, que nous remercions pour son choix d'avoir demandé à quatre commerçants de notre commune la réalisation des coffrets de fin d'année.

Nous tenons à remercier ces différentes structures pour le travail effectué ensemble et celui envisagé pour l'année à venir.

Ce second semestre a confirmé l'importance de communiquer par les nouveaux moyens mis à notre disposition :

Le 20 juillet, nous avons mis en ligne sur les réseaux sociaux une vidéo promotionnelle groupée, grâce au partenariat avec l'atelier VIDEOBRAC du Foyer rural de la Terre de Peyre, avec la participation de commerçants, hébergeurs, restaurateurs et acteurs de la pleine nature de notre commune, afin de promouvoir notre secteur et sa diversité d'activités. Vous pouvez retrouver cette vidéo par le lien suivant : <https://www.facebook.com/ACAdaumont/videos/1194804830861723/?v=1194804830861723>



PLACE aux VILLAGES

Le 20 octobre, plusieurs de nos adhérents ont participé à l'émission télévisée « Place aux villages N° 9 » de la chaîne KWZ TV Lozère, qui réalisait une émission de plus d'une heure valorisant Aumont-Aubrac. Vous pouvez retrouver cette émission sur la page facebook : <https://www.facebook.com/KWZtvLozere/videos>

Depuis le 1er confinement, nous passons tous les vendredis matin des messages micro à la mairie d'Aumont-Aubrac, afin de vous informer des nouveaux horaires, des nouvelles prestations et/ou propositions des commerçants et restaurateurs de notre commune. Vous pouvez également nous suivre sur la page facebook de notre association : <https://www.facebook.com/ACAdaumont>

Nous remercions les correspondants de Midi Libre et de Lozère Nouvelle pour leur aide et leur soutien dans la couverture médiatique de nos adhérents, durant ce second semestre.

Nous avons de nouveaux et nombreux projets à mener sur cette prochaine année dans le but de mettre en avant notre commune, de favoriser l'attractivité de notre secteur économique et son développement.

Pour lire le guide, cliquer sur la couverture

